



V/réf. : DTD-30505/2011-02-9248

N/réf. : 110307 167C MPM FG/XDG

**COMMUNAUTE URBAINE  
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE  
M. Joël RAFFIN**

**BP48014**

**13567 MARSEILLE cedex 02**

Fos sur Mer, le 07 mars 2011

**Objet : Levée des réserves – Groupe électrogène**

Monsieur le Directeur Général des Services,

Nous faisons suite à votre courrier ci-dessus référencé concernant la levée des réserves du constat de fin de Mise en Service Industriel.

En ce qui concerne les remarques du Cabinet Merlin relatives à la fiche technique du deuxième groupe électrogène de la zone Unité de Valorisation Organique, nous nous permettons de vous apporter les précisions suivantes :

- La puissance du premier moteur installé est de 1 MW.
- La puissance du deuxième moteur que nous allons installer sera de 1 MW conformément à la puissance déterminée par les fiches de calcul.
- Les deux moteurs ont une puissance (2 x 1 MW) égale et conforme aux puissances mentionnées dans l'annexe TC2 page 59 de la Délégation de Service Public.

D'autre part, nous vous informons que nous avons déjà passé commande pour l'installation du deuxième moteur dont vous trouverez ci-joint la fiche technique.

La société Eneria, en charge de ces travaux, nous informe que cette installation ne pourra être mise en service avant le mois de novembre. Or, vous nous informez que vous nous allouez un délai de 7 mois à compter de la date de réception de votre courrier, soit au mois d'octobre. Ces délais étant incompressibles, nous ne serons pas en mesure de respecter les préconisations du Cabinet Merlin. Nous vous remercions donc de bien vouloir fixer une date de fin de mise en service industriel du second groupe au 30 novembre 2011.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général des Services, nos salutations les plus respectueuses.

**Xavier de Gaulejac**

**Directeur Général**



**EveRé SAS**